

# Discours

## Cérémonie des Vœux 30.01.2026 - Le Lien à IBOS

Mesdames, Messieurs, chers amis,

J'ai voulu vous réunir ici, dans cet espace emblématique du Lien, pour vous souhaiter une **excellente année 2026** à vous, à vos familles, à vos proches.

Je remercie Camille Rigaud et son équipe pour leur accueil, et je vous remercie toutes et tous, d'avoir répondu présents pour ce moment de convivialité.

Aujourd'hui, avec cette cérémonie des vœux, nous voulons à la fois, vous présenter le cadre et le contexte de ce mandat législatif, le bilan de notre action en 2025, mais aussi évoquer les perspectives qui se dessinent, à moins de 2 mois de l'élection municipale, et à 15 mois de la présidentielle.

### **1. Les remerciements**

Mais avant, je souhaite d'abord nommer et remercier un certain nombre de personnes qui m'entourent, qui me soutiennent, et me supportent, et en premier lieu mon équipe parlementaire.

D'abord Pascale Labedens, ma suppléante et maire de Pujo, notre relais sur le Nord de la circonscription, chargée de faire remonter les besoins ou les problématiques notamment des élus locaux.

Je remercie mes collaborateurs à Tarbes, Tiffany Perez qui assure la permanence, le secrétariat, la comptabilité et l'agenda.

Jean Bernard Colomès, qui assure la logistique, le lien et la coordination avec les acteurs locaux, qui me représente dans de nombreuses instances lorsque je suis à Paris.

Antoine Bulard, mon collaborateur à Paris, qui m'accompagne pour les travaux législatifs, en séance et en commission, et chargé de la communication et des réseaux sociaux.

Merci du fond du cœur à ma famille et à mes amis ici présents, sans qui rien ne serait possible.

Je remercie aussi notre sénatrice Viviane Artigalas et ses collaborateurs, Jérôme Huchan et Pierre Maupommé.

Merci à Maryse Carrère et à ses collaborateurs Thierry Balarin et Julien Bégué, avec qui nous coopérons, au bénéfice des acteurs de notre territoire, en toute confiance et amitié.

Je remercie nos anciens députés de la circonscription : Jeanine Dubié, Jean Glavany, Chantal Robin Rodrigo, ils sont toujours présents pour un conseil, un relais ou un soutien.

Un grand merci à Nicolas Touron, à toutes les militantes et tous les militants de notre fédération pour leur aide précieuse, pour le tractage des lettres et des bilans, pour les échanges fructueux que nous avons régulièrement, avec une pensée particulière à notre section d'IBOS et son secrétaire JEAN TRESCAZES.

Merci enfin à toutes celles et tous ceux, élus, institutionnels, syndicalistes, responsables politiques et associatifs, chefs d'entreprises, bénévoles, salariés, simples citoyens, que j'ai pu croiser, au cours de ces 18 premiers mois de mandat.

Ces échanges m'ont permis, à la fois d'enrichir ma connaissance de notre territoire et de son potentiel, mais aussi d'organiser mon action parlementaire dans des domaines spécifiques à notre département, j'y reviendrai.

## **2. Le contexte**

Cette 17<sup>ème</sup> législature, est absolument unique dans la Cinquième République.

Il ne s'est pas passé une seule semaine depuis juillet 2024, sans que le scénario de la dissolution soit évoqué.

Absence de majorité, instabilité gouvernementale, agitation à tous les étages.

En 18 mois, il s'est passé beaucoup de choses, comme vous avez pu le constater, à la fois à l'assemblée bien sûr, mais aussi et surtout dans les ministères.

Rappelez-vous : La dissolution, le 9 juin 2024, est annoncée par le chef de l'État, et dans la foulée des élections européennes qui ont été, pour nous socialistes, un début de redressement, grâce notamment à notre union avec Place Publique.

Cette dissolution, Emmanuel Macron l'a voulue, espérant une majorité plus stable autour du bloc central.

Raté ! Son parti, devenu « Ensemble pour la république » pour éviter une déroute, passe de 168 à 83 députés et le parlement se retrouve, pour la première fois sous la cinquième république, scindé en trois blocs, sans aucune majorité.

Cette assemblée nationale fragmentée, est pourtant le reflet de notre société, de la décomposition politique actuelle, de la démocratie à l'état gazeux ainsi nommée par Gilles FINCHELSTEIN dans son dernier ouvrage, que je vous invite à lire.

La première conséquence de cette dissolution ratée, c'est d'abord une instabilité gouvernementale inédite.

Ainsi depuis le résultat final des législatives le 7 juillet 2024, on a assisté à la valse des premiers ministres : Gabriel ATTAL qui démissionne le 16 juillet, Michel Barnier reste 91 jours avant de démissionner après une motion de censure, François Bayrou, notre cher voisin, reste lui 270 jours avant de démissionner après un vote de confiance.

Sébastien LECORNU 1, avec 27 jours passés à Matignon jusqu'à sa démission, bat quant à lui le record absolu du Premier ministre le plus éphémère de la Ve République, et ceci avant d'être reconduit.

À cette instabilité historique à la tête des gouvernements, s'ajoute une plus forte instabilité ministérielle, rendant impossible la continuité des politiques publiques.

Or, dans la France de 2026, tous les corps intermédiaires et tous les citoyens aspirent à un pouvoir exécutif stable, capable de donner des impulsions et de prendre des décisions, d'agir et de protéger la nation face aux désordres du monde. Dans la France de 2026, un gouvernement qui tombe c'est une crise politique amplifiée et exacerbée par les chaînes d'information en continu.

Et à chaque absence de gouvernement, s'ajoute l'absence de budget.

Dans la France de 2026, personne ne peut sérieusement croire en la possibilité de passer une année entière avec une loi spéciale, qui permet certes de payer les fonctionnaires, mais qui n'offre aucun cadre juridique pour la distribution des dotations, des subventions et des mesures nouvelles, dont chaque année, nous avons besoin.

Ce sont d'abord ces raisons qui nous ont conduits à mettre un point final à cette interminable session budgétaire, et donc à ne pas voter les diverses motions de censure du RN et de LFI, sans enthousiasme et sans culpabilité, avec juste la satisfaction d'avoir fait notre boulot, et d'avoir entendu les ressentis de nos concitoyens.

Ceci étant dit, je vais maintenant évoquer, en quelques phrases, la composition de l'assemblée dans laquelle je siège.

### **3. La composition de l'assemblée**

Vous le savez l'assemblée est constituée de trois blocs **plus ou moins friables** :

La gauche avec LFI, écologistes, communistes et socialiste soit 195 députés, le bloc central avec Ensemble pour la République, Horizons et les Démocrates soit 161 députés, et le troisième bloc composé de l'UDR de Ciotti et le RN soit 143 députés.

Il manque à ces trois blocs les 49 députés LR qui oscillent en fonction des votes, entre le bloc central et le RN. Il faut aussi rajouter 30 députés LIOT et non-inscrits, qui votent eux plutôt avec le bloc central et parfois la gauche, mais pas que....

Aujourd'hui, une partie des LR se tourne vers le rassemblement national et préfigure ainsi l'union des droites.

Le RN attend son heure, demandant, dans chacune de leurs interventions, soit la dissolution, soit le départ du président, soit les deux.

À gauche de l'hémicycle, LFI pose systématiquement des motions de rejet, des centaines d'amendements, et demande le départ d'Emmanuel MACRON.

LFI s'inscrit dans une tradition historique bien connue de la gauche, qui mise sur l'approfondissement des contradictions ou des crises, pour faire advenir les grands soirs, où tout pourrait changer.

À cette stratégie du « tout ou rien », donc « rien » ; je préfère la nôtre !

Celle d'une tradition du **socialisme démocratique** qui s'inscrit dans une volonté de transformation sociale, en prenant en compte les forces économiques et politiques telles qu'elles sont, et cherche les chemins pour offrir des avancées effectives, concrètes, ici et maintenant, aux classes populaires et aux classes moyennes.

C'est ainsi que le groupe socialiste s'est retrouvé sur une ligne qui est celle de la recherche de compromis, une ligne de responsabilité, qui permet d'être constructifs, tout en gardant nos objectifs et nos valeurs.

Cette ligne me va bien !

Nous sommes un certain nombre de députés à avoir cette culture, héritée de nos expériences de militants, d'élus locaux et de syndicalistes réformistes.

Elle nous a placés aujourd'hui au centre des débats parlementaires, sur le PLFSS et, vous l'avez vu aussi, sur le PLF.

#### 4. Le PLFSS

Le vote sur le PLFSS, après de longues semaines de débats, de 9h à minuit, samedi et dimanches compris, nous a permis de construire un compromis entre les socialistes, une partie des écologistes et du PC d'un côté, le bloc central c'est-à-dire les démocrates, Ensemble pour la République et la majorité des députés LIOT, de l'autre. Sur cette séquence, ces partis, plutôt que de s'enfermer dans des logiques internes de lignes rouges, ont su prioriser l'intérêt général.

Au passage, peut-être avons-nous vu émerger une version plus intelligente du parlementarisme rationalisé, dont gagneraient à s'inspirer les futurs Présidents ou Premier ministre, même lorsqu'ils disposeront à nouveau de majorités.

À ce propos, il faut reconnaître l'habileté certaine du Premier Ministre actuel qui, à rebours de ses deux prédécesseurs, a reconnu que la France n'aurait de budgets au tournant de l'année, que s'ils portaient aussi la marque des idées et des attentes des forces politiques et des électeurs de gauche.

**Ainsi, dans l'hypothèse où le tripartisme dure plus longtemps que prévu, il se pourrait que les semaines que nous venons de vivre, aient constitué les premiers pas dans l'apprentissage collectif de la culture des concessions, à laquelle sept décennies de monarchie républicaine verticale et centralisatrice ne nous avaient pas préparés.**

Avec mon groupe, nous avons participé à la transformation d'un PLFSS largement dénoncé par les organisations syndicales, qui faisait peser l'effort sur les malades, les chômeurs, les retraités, les apprentis.

C'est ainsi que nous avons obtenu des avancées dans le budget de la sécurité sociale dont nous avons célébré les 80 ans : suspension de la réforme des retraites, revalorisation des pensions de retraite et des prestations sociales, suppression du doublement des franchises médicales, gel du barème de l'impôt sur le revenu et de la CSG.

## **5. Le budget**

Nous regrettons que le budget de l'État n'ait pas pu faire l'objet d'une adoption par la procédure parlementaire classique, mais nous n'en portons pas la responsabilité.

Nous avions la même exigence sur le budget de l'État que sur le PLFSS, et la même préoccupation : être utile tout de suite aux Françaises et aux Français.

Sur le terrain de la justice fiscale, nous n'avons pas obtenu la taxe Zuckman, ni le rétablissement d'un ISF, nos propositions ont été bloquées par l'alliance du RN et du bloc central, pour protéger les plus riches.

Mais nous avons obtenu la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés pour les 400 plus grandes entreprises, la taxe sur les holdings et la réforme du pacte Dutreil, au total 8 milliards d'euros de mesures de justice fiscale.

Nous avons obtenu l'augmentation de la prime d'activité pour plus de 3 millions de ménages aux revenus modestes, la suppression totale de l'année blanche, et le renoncement à supprimer la prime de Noël.

Nous avons aussi obtenu le repas à 1 euro pour tous les étudiant-es, mais également pour eux, le dégel des APL, et la suppression des coupes sur les bourses étudiantes, et un soutien à nos universités et à la recherche.

Nous avons permis une hausse des moyens du fonds vert par rapport à la copie initiale, le maintien de « Ma Prime Renov » afin de soutenir les rénovations énergétiques.

Nous avons enfin obtenu l'amélioration de l'accès au logement, l'augmentation des moyens des bailleurs sociaux, alors que notre pays traverse une grave crise du logement.

Alors bien sûr, ce **budget n'est pas le nôtre**, il est évidemment imparfait, il comporte des mesures auxquelles nous nous opposons fermement.

Mais puisque le pays réclame maintenant un budget, et que ce budget est désormais passable, **je ne joindrai pas ma voix, avec mes camarades, à une censure coûteuse et dépourvue de bénéfices immédiats pour celles et ceux que nous voulons défendre, à quelques semaines des élections municipales et dans un contexte international extrêmement tendu.**

### **Quelques mots sur l'actualité**

Après le rejet des motions de censure de mardi matin sur la seconde partie du PLF, le texte retourne au Sénat. Il fera vraisemblablement l'objet d'une motion de rejet, renvoyant directement le texte à l'Assemblée nationale pour une lecture définitive. Cette lecture définitive sera alors soumise à un troisième et dernier 49-3 et à nouveau à deux motions de censure, sans doute mardi prochain.

Motions de censure que je ne voterai pas, vous avez bien compris !

Le texte sera alors probablement soumis au Conseil constitutionnel, puis promulgué au Journal Officiel. Voilà pour la bataille parlementaire dans l'hémicycle

Venons-en maintenant aux dossiers que j'ai défendus **dans des domaines spécifiques à notre département.**

## **6. Le Thermalisme**

D'abord, il a fallu mener le combat pour **le thermalisme** à la fois en tant que président du groupe d'études Thermalisme à l'Assemblée nationale, et député du premier département thermal de France, en nombre d'établissements (7).

Je l'ai fait dans une démarche transpartisane, avec les 20 députés du groupe d'étude, avec le sénateur Boyer, avec mes collègues Maryse Carrère et Viviane Artigalas, avec les représentants de la filière thermale, avec le CNETh et Marie Blanque.

Pour rappel, dès l'été, des projets de décrets prévoyaient une remise en cause du remboursement des cures thermales, notamment pour les patients en affection de longue durée. Puis, en pleine période budgétaire, le Gouvernement a clairement envisagé un déremboursement pour l'ensemble des patients.

Dans l'hémicycle, j'ai fait adopter un amendement au PLFSS à la quasi-unanimité, envoyant un signal fort, puis lancé une pétition qui a recueilli, en moins de trois semaines, plus de 116 000 signatures d'élus locaux, de curistes, de professionnels de santé, de parlementaires et de citoyens. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour cet acte participatif.

Nous avons obtenu l'abandon du projet gouvernemental, mais les cures thermales ne sont pas sanctuarisées pour autant, et nous devons poursuivre la mobilisation, renforcer la pédagogie et mieux faire connaître cette médecine.

Il est indispensable que les données scientifiques existantes qui valident le service médical rendu par la médecine thermale, soient enfin pleinement reconnues par la Haute Autorité de santé. C'est à cette condition que le thermalisme pourra être durablement protégé.

## **7. Le Pastoralisme**

L'année 2026 a été proclamée année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux.

J'ai participé à une mission d'information sur le pastoralisme et avec mes collègues, nous construisons actuellement une proposition de loi qui, nous l'espérons, sera étudiée dans l'hémicycle avant la fin de cette législature.

Il s'agit notamment de renforcer les structures pastorales et notamment le statut et les moyens des commissions syndicales, de sécuriser l'accès au foncier, de valoriser le métier de berger et de soutenir la protection des troupeaux face à la prédatation.

Plus largement, j'ai relayé et soutenu, avec mes collègues sénatrices du département, les demandes et les inquiétudes profondes des agriculteurs, des viticulteurs et des éleveurs, dans un contexte de crises multiples, aggravé aujourd'hui par la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC), qui fragilise encore davantage les élevages et les exploitations.

Protéger nos agriculteurs, protéger nos éleveurs, nos viticulteurs, soutenir nos marchés et notamment celui de Rabastens, garantir notre souveraineté alimentaire et défendre le climat, ce sont nos priorités dans un contexte extrêmement tendu.

## **8. Transition des modèles des stations de montagne**

En 2025, j'ai aussi co-rédigé un rapport sur **la transition des modèles des stations de montagne**, avec Xavier Roseran, député « Horizon » de Haute-Savoie.

Ce rapport qui a été adopté en décembre dernier, en commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, part d'un constat lucide : la montagne est en première ligne face au dérèglement climatique et le modèle exclusivement centré sur le ski n'est plus viable, en particulier dans les massifs de moyenne altitude.

Notre ambition est d'accompagner une transition juste et réaliste, différenciée, territoire par territoire, fondée sur la science et l'expertise locale.

Cela passe par des outils de projection climatique, par le renforcement du plan Avenir Montagnes, par une gouvernance à l'échelle des bassins de vie, par la diversification des activités (pleine nature, patrimoine, pastoralisme, thermalisme, bien-être) par une attention forte portée aux habitants : logement, rénovation énergétique, emplois durables, services de proximité, mobilités décarbonées.

Au total, 50 propositions opérationnelles pour bâtir une montagne vivante, attractive et durable, toute l'année. Nous allons maintenant essayer de traduire ces recommandations, en proposition de loi transpartisane.

## **9. Rapports des commissions d'enquête**

J'ai participé à **deux commissions d'enquête** : la première sur la protection de l'enfance puis récemment sur les politiques publiques du handicap et de la santé mentale, commission que j'ai initiée avec le rapporteur Sébastien Saint-Pasteur, député socialiste de Gironde, et natif de GOUDON.

Pour la première commission d'enquête, neuf mois après la remise du rapport, la ministre de la santé et des familles, a présenté les orientations de la refondation nécessaire de la protection de l'enfance.

Certes ces orientations, qui reprennent les préconisations du rapport, vont dans le bon sens, mais il manque toujours les moyens humains et financiers pour les départements, qui assument de nouvelles obligations, sans financement pérenne.

J'ai rencontré les acteurs locaux : le conseil départemental, les associations habilitées, la justice, la prévention ; tous déplorent ce manque de moyens, et insistent sur l'indispensable coordination et gradation des actions, de la prévention primaire, aux mesures de placement, en passant par les AED et les AEMO.

Sur les politiques du handicap et de la santé mentale, le rapport de la commission d'enquête met en évidence l'absence de stratégie globale, une grande faiblesse de l'évaluation, un manque de pilotage par les résultats, une action trop souvent limitée au dernier recours — hospitalisations, traitements médicamenteux, dispositifs tardifs — au détriment de la prévention, et de l'accompagnement précoce.

J'ai effectué dernièrement une nouvelle visite à l'hôpital psychiatrique de Lannemezan, établissement essentiel pour notre territoire. Les échanges ont mis en lumière des enjeux cruciaux : attractivité des métiers, conditions de travail, humanisation des services, coordination des réponses en psychiatrie, notamment en situation d'urgence.

Il est également nécessaire de mieux anticiper les parcours de vie, de l'enfance au vieillissement, refonder l'inclusion scolaire, et renforcer la formation et les coopérations entre acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

## **10. Autres sujets locaux**

Alors, il y a aussi des **sujets locaux majeurs**, qui mobilisent toute mon attention, et pour lesquels je reste à l'entière disposition des acteurs, pour relayer leurs attentes et leurs projets.

Je pense bien sûr à l'offre de santé sur notre territoire, notamment au projet de l'hôpital commun et à l'instruction en cours, je pense au Plan avenir Lourdes, je pense aux personnels de santé, aux aides à domicile, aux EHPAD, aux enseignants, à l'éducation populaire, au tourisme, je pense au tissu associatif et aux bénévoles, je pense aux salariés du secteur privé, aux services, aux commerces, à l'artisanat, à notre industrie, à la filière aéronautique, aux filières à développer, aux reconversions à anticiper.

Les sujets ne manquent pas, et je l'ai dit, l'instabilité budgétaire, parlementaire et gouvernementale, n'aide pas, à la prise en compte et aux réponses rapides par les ministères, de ces besoins locaux. Nous les sollicitons pourtant très régulièrement et avec beaucoup de ténacité. Au passage, je remercie les organisations syndicales pour leur disponibilité, et l'esprit toujours constructif dans lequel nous travaillons.

Alors pour terminer en beauté sur les enjeux locaux, je veux dire un mot sur un sujet qui me tient à cœur, celui **des langues régionales**.

Nous sommes ici sur les terres de la Hesteyade de Bigorre. Je pense que nos diversités linguistiques et culturelles, sont une richesse et un atout pour combattre l'individualisme, l'uniformisation et la montée des populismes.

J'ai la conviction que, promouvoir l'apprentissage de nos langues régionales, promouvoir nos cultures, en l'occurrence ici le bigourdan et le gascon, participe de cette émancipation indispensable à la survie de notre modèle.

Avec Paul Molac, avec des députés bretons, basques, alsaciens, provençaux, corses, des députés des océans, nous travaillons à la reconnaissance des langues et des cultures régionales, et à leur transmission.

C'est dans ce cadre, que j'ai eu le plaisir d'accueillir à l'Assemblée, mes amis de Sémiac en Bigòrra, en présence de nombreux parlementaires, et ce fut, je crois, pour eux, pour les députés et pour moi, un moment fort et symbolique, de notre attachement à la diversité culturelle et linguistique de nos territoires.

## **11. Et maintenant quelles perspectives ?**

Alors mes amis, le climat actuel est un climat de mécontentement, de colère, d'invective, de méfiance des autres, le thème le plus souvent cité dans les sondages est celui de la sécurité, on parle de rupture plutôt que de réforme, de radicalité plutôt que de modération.

Mécontentement, sécurité, rupture, à qui ce triptyque peut-il profiter d'après vous ?

A l'extrême droite, bien sûr, le RN au pouvoir en 2027, c'est probable, certains disent que c'est inexorable.

Le terrain pour l'atterrissement du RN a été bien préparé à la fois par Retailleau, Darmanin, Ciotti et consorts, avec les théories de « l'ensauvagement », du « grand remplacement », de « l'effondrement civilisationnel », de la « submersion ».

Alors voilà ce qui nous attend, si nous nous résignons.

### **Que dit le programme du Rassemblement National ?**

La première rupture sera d'ordre juridique : soumettre par référendum un projet de loi constitutionnel, instituant la « priorité nationale », en contournant l'article 89 et en utilisant l'article 11.

Conséquence de ce coup de force : introduction de la préférence nationale, suppression du droit du sol, surveillance des binationaux, interdiction de toute régularisation pour les étrangers en situation irrégulière, restriction des activités associatives ou des représentations syndicales pour les étrangers en situation régulière.

La deuxième rupture est celle de l'information. Aujourd'hui, notre démocratie s'appuie sur un système audiovisuel public de qualité, et une régulation du secteur privé.

Le RN veut privatiser la totalité de l'audiovisuel public, pour avoir évidemment la mainmise de l'information, par des groupes qu'ils servent, et qui les servent.

Troisième rupture, il s'agit de supprimer purement et simplement les subventions publiques à des associations qui agissent en faveur de l'environnement (Réseau action Climat, FNE...) mais aussi des réfugiés (SOS Méditerranée), et des étrangers qui veulent obtenir leur régularisation.

Je ne parle pas des atteintes à la liberté et aux droits des citoyens au nom de la sécurité, je ne parle pas du concept « d'idéologie incompatible avec la République » permettant de limiter les droits des médias, des associations, des syndicats et des citoyens.

Voilà résumé une partie du programme du RN, un chapelet de régressions sur les valeurs démocratiques, sur les ambitions climatiques et sur les mesures économiques et sociales !

Maintenant, si nous regardons autour de nous ! En Europe, en Asie, aux États-Unis, en Amérique latine, partout la démocratie est menacée !

Partout nous observons la montée de l'insensibilité aux autres, du mépris, de l'hystérie émotionnelle, de la déroute du jugement et de la raison.

La démocratie n'est plus aujourd'hui un acquis à préserver, **c'est un combat à mener**, et ce combat, nous devons continuer de le mener ensemble.

Pour cela, il faut **d'abord croire en nous**, croire en nos valeurs de justice, de solidarité, d'éco-responsabilité.

Pour cela, il faut toujours chercher à unir les forces de gauche, malgré les différences, malgré les outrances, parce qu'il y a derrière l'irresponsabilité de certains états-majors, des gens qui attendent, qui espèrent, ce sont ces gens, qu'un de mes illustres prédecesseurs, appelle « le peuple de gauche ».

Notre victoire aux législatives, ici dans la deuxième circonscription, il y a 18 mois, est un exemple de la force du rassemblement de la gauche au premier tour, et du réflexe républicain au second.

Les sondages ne nous donnaient pas vainqueurs, mais nous l'avons fait !

Sans ce rassemblement des forces de gauche et de progrès, nous n'aurions pu nous qualifier pour le second tour !

Sans le rassemblement autour du front républicain, il n'y aurait pas eu 12 000 voix de plus pour l'emporter !

Alors mes amis : Combat, toujours Combat !

Et ils vont être énormes, ceux qui nous attendent !

Pour les élections municipales, si proches, avec un risque majeur dans certaines communes, de voir le RN l'emporter.

C'est notamment le cas dans les grandes villes qu'ils rêvent de conquérir, ou à défaut, d'avoir suffisamment d'élus pour créer un groupe au Sénat en septembre.

Il faut croire en nos forces, nous, socialistes !

Il faut croire en nos forces, unies avec l'ensemble des forces de gauche et de progrès !

Mais attention à ne pas s'assoupir, et notamment là où l'extrême droite n'a pas encore de candidats déclarés !

La défense de l'intérêt général, dans chaque commune, doit être reliée à des engagements politiques et démocratiques clairs, affirmés et affichés.

Sinon, les candidats jusque-là sans visage, tous ceux qui n'osaient pas exprimer leur vote RN, encouragés par la vague qui s'annonce, imprègneront nos communes de leurs funestes dessins, et altèreront notre « vivre ensemble », notre « démocratie participative », nos actions pour l'écologie et le « développement durable ».

Pour **l'élection présidentielle** rien n'est joué, car à 15 mois de l'échéance, aucun favori des sondages n'a jamais été vainqueur du scrutin.

Là aussi, ne pas se résigner, et surtout ne pas commencer à nous diviser sur des modalités de candidature, entre une primaire ouverte à tous ou une primaire fédérant la gauche réformiste.

Il reste 440 jours avant l'entrée promise de Bardella à l'Elysée !

En 2024, nous avions 28 jours, avant l'entrée promise de Bardella à Matignon et nous avons fait match nul !

Nous pouvons le faire !

Il faut continuer de croire en l'avenir, et pour cela, il faut se le construire !

Entàcréser a doman, que s'at caubastir !

Alors mes amis, dans ma vie professionnelle, je suis très fier d'avoir exercé le beau métier d'éducateur spécialisé !

Pour faire ce genre de métier, il faut croire en l'humain, il faut croire qu'au-delà de la force des déterminismes, il y a la liberté, le libre arbitre, la volonté.

Il faut croire qu'il y a toujours des changements possibles dans les trajectoires individuelles, il faut croire en la puissance de l'éducation, de la culture et du lien social.

Alors ici au « Lien », je veux redire, pour conclure, cette phrase d'un ancien instituteur spécialisé devenu éducateur, qui s'appelait Fernand Deligny : « il y a trois fils qu'il faut tisser ensemble : l'individuel, le familial et le social. «

**Ce sont ces trois fils qui nous permettent à nous, les gens ordinaires, de nous imprégner de ce sens moral, que Georges Orwell nommait, la « décence ordinaire ».**

Je veux croire, avec vous, que cette décence ordinaire, nous permettra d'éviter le pire !

Je l'espère et je le crois, je le crois parce que je l'espère !

Bonne année à toutes et à tous !